



## Sanofi nomme Suresh Kumar au Comité Exécutif et Vice-Président Exécutif pour les Affaires Externes

**Paris, France - Le 26 mai 2015** - Sanofi annonce aujourd'hui la nomination de Suresh Kumar comme nouveau membre du Comité Exécutif, effective à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015. M. Kumar, précédemment chez Oliver Wyman, rejoint Sanofi au poste de Vice-Président Exécutif pour les Affaires Externes.

Dans cette fonction nouvellement créée, M. Kumar sera chargé de définir la vision de Sanofi pour répondre aux défis de la santé mondiale. Il s'agira notamment d'organiser la stratégie et les priorités en matière d'affaires publiques, les interactions avec les gouvernements et les organisations internationales, et de faire concorder les communications internes et externes avec ces priorités. Pour mieux intégrer ces différentes activités, les équipes chargées de la Communication et de la Responsabilité sociale de l'entreprise seront placées sous la responsabilité de M. Kumar.

*« Suresh apporte à Sanofi son profil vraiment unique, fort d'une carrière diversifiée et internationale au sein de l'industrie de la santé, de son expérience de dirigeant du secteur public et de son intime compréhension des ONG », a indiqué Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « Les relations profondes tissées par Suresh avec des dirigeants économiques et gouvernementaux dans le monde entier et sa détermination à améliorer les conditions de vie via la santé feront de Suresh un atout précieux pour Sanofi et son Comité Exécutif. »*

### **A propos de Suresh Kumar**

Citoyen américain né et éduqué en Inde, M. Kumar a plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie de la santé, où il a débuté en 1978 en Inde chez Johnson and Johnson. Chez Warner Lambert de 1989 à 1999, il a pris des responsabilités croissantes dans la santé grand public au Canada, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie. M. Kumar est ensuite revenu chez Johnson & Johnson en 1999 comme membre du Comité Opérationnel Groupe et Vice-président international pour l'activité Pharmacie Grand Public Monde.

En 2006, M. Kumar a rejoint la Fondation Clinton comme conseiller spécial pour l'Afrique subsaharienne, où il a créé des programmes centrés sur l'amélioration des conditions de vie via l'accroissement de la performance agricole et de la sécurité alimentaire. En 2010, le Sénat des Etats-Unis a unanimement confirmé M. Kumar en tant que Secrétaire délégué au Commerce et Directeur Général du Département Commercial pour les Etats-Unis et l'Extérieur où il a dirigé le commerce mondial pour l'Administration Obama.

Depuis 2013, M. Kumar est associé chez Oliver Wyman, et dirige l'activité Secteur public au sein de l'équipe Santé et Sciences de la vie.

M. Kumar est titulaire d'un diplôme en économie de l'Université de Delhi et d'un master en management de l'Université de Bombay.



## A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

### **Déclarations prospectives**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*

---

## Contacts :

### **Relations Presse**

Greg Miley

Tél.: + (33) 1 53 77 46 46

[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

### **Relations Investisseurs**

Sébastien Martel

Tél.: + (33) 1 53 77 45 45

[ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)